



# UNEVOC

CENTRE INTERNATIONAL  
pour l'enseignement  
et la formation techniques  
et professionnels

Supplément

9

## Forum UNEVOC

### Intervention de clôture 15e Conférence internationale de l'IVETA, Moscou, Fédération de Russie, 23 août 2006



» J'ai été prié d'exposer les enseignements tirés de cette conférence. J'ai essayé de les récapituler, mais j'admets que mes observations reflètent surtout mes opinions et mes réactions personnelles, puisqu'il m'a bien sûr été impossible d'assister à toutes les réunions.

Après avoir formulé mes observations, je présenterai la résolution de la conférence, élaborée par les organisateurs avec l'équipe de direction de l'IVETA.

À l'issue d'une période de marginalisation (de 1980 environ à 1996), l'importance de l'EFPP s'est à nouveau manifestée dans le monde, surtout depuis que la mondialisation et la technologie sont devenues des moteurs essentiels de réforme dans l'éducation. Lors de cette conférence, le ministre de l'éducation de la Fédération de Russie nous a dit que l'EFPP a même fait l'objet de discussions lors de la dernière réunion du G8. En même temps, les institutions et les systèmes d'EFPP ont subi ces dix dernières années des réformes capitales, et il est indubitable que ce secteur s'en trouve transformé. Les réformes essentielles portent sur des questions telles que :

- » le financement et la gouvernance de l'EFPP, notamment diversification des sources de financement et participation des intéressés aux processus de décision,
- » la diversification des prestataires d'EFPP, notamment augmentation des formations dispensées par des institutions privées,
- » l'amélioration de la pertinence et les liens avec les employeurs et les autres acteurs,
- » l'adoption (et l'adaptation) d'approches reposant sur des normes et basées sur les compétences,
- » un renforcement de la primauté de l'efficacité et de l'efficience de la formation,
- » une large sensibilisation à l'importance de la qualité dans l'EFPP.

Certaines réformes, tout comme certaines approches nouvelles et novatrices, ont pris les devants tant sur les systèmes d'enseignement formels que sur les employeurs «traditionnels». Je pense notamment ici :

- » au concept de l'apprentissage tout au long de la vie,
- » aux cadres de qualifications nationaux et régionaux,
- » aux normes professionnelles,
- » aux nouveaux mécanismes d'assurance de la qualité et
- » à la primauté des résultats obtenus et de la demande vis-à-vis des moyens mis en œuvre et de l'offre.

De nombreuses difficultés n'en subsistent pas moins. Parmi les plus importantes :

- » Dans la plupart des pays adhérant à l'IVETA, l'EFPP continue de susciter une certaine circonspection. On la considère comme inférieure à l'enseignement supérieur et universitaire. C'est une attitude que l'on trouve particulièrement chez les parents, mais parfois même chez les enseignants.
- » La majorité des pays continuent d'être confrontés à un important chômage (frappant notamment les jeunes et les femmes) d'une part et à une pénurie de travailleurs hautement qualifiés d'autre part.
- » Les systèmes d'EFPP doivent s'attacher davantage à améliorer les compétences des travailleurs et à les faire participer à des

*Tom McArdle est directeur principal de la planification et du développement de projets au HEART Trust/National Training Agency (NTA), l'agence nationale de formation de la Jamaïque, et Président en 2005-2006 de l'Association internationale pour la formation professionnelle (IVETA).*

activités d'apprentissage tout au long de la vie.

- » On mise trop sur la formation en milieu scolaire. Alors que nous sommes tous convaincus que c'est la formation en entreprise qui est la plus pertinente et la plus efficace, sa reconnaissance et sa validation officielles constituent l'une des nombreuses difficultés qui peuvent se présenter.
- » Dans de nombreux pays en développement, les programmes de formation sont de trop courte durée pour qu'en sortent des travailleurs hautement qualifiés.
- » Il importe de dispenser un enseignement de rattrapage aux personnes qui ont quitté l'école sans avoir acquis de compétences de base suffisantes.

D'autres domaines suscitent des préoccupations ou présentent des faiblesses :

- » inadéquation de l'orientation professionnelle,
- » inadéquation de l'information sur le marché du travail,
- » perte de compétences du fait de la migration des travailleurs,
- » insuffisance de la recherche sur la rentabilité des investissements dans l'EFPP d'une part et exigence croissante de transparence d'autre part,
- » alors que les réformes de l'EFPP touchent à des aspects importants pour l'enseignement supérieur, par exemple les normes professionnelles, il n'y a guère de convergence entre l'EFPP et l'enseignement supérieur.

## La voie à suivre

Qu'il me soit permis de suggérer quelques améliorations essentielles propres à améliorer la qualité et le prestige de l'EFPP.

- » Il importe maintenant de consolider et d'étendre les réformes qui ont été engagées, et aussi de mieux intégrer les systèmes d'enseignement et de formation.
- » Après la formation initiale, on doit pouvoir améliorer ses compétences. Il faut donc sensibiliser à l'importance de la formation continue et en assurer le financement.
- » Il faudrait intervenir plus activement pour promouvoir l'articulation et la transférabilité.
- » Un accent plus marqué devrait être mis sur les compétences non techniques telles que les aptitudes à communiquer, à travailler dans un environnement diversifié, à travailler en équipe et à apprendre dans une optique de projet.
- » Les processus d'évaluation doivent être renforcés en permanence et leur qualité doit être assurée.
- » Nous devons prouver, en recourant à des données empiriques, que l'EFPP rentabilise les investissements et que les cadres et systèmes nationaux de qualifications intègrent les groupes marginalisés dans l'économie et améliorent le niveau de vie.

- » Il est impératif d'améliorer la formation entrepreneuriale et les services aux petites et moyennes entreprises (PME), notamment parce qu'il y aura à l'avenir un nombre croissant de travailleurs indépendants dans l'économie formelle.
- » Les parties concernées devraient avoir encore plus d'influence dans l'EFPP, et l'EFPP devrait par conséquent privilégier davantage les partenariats. Il faut à ce titre faire prendre conscience des avantages pour renforcer la coopération et la propension à participer.
- » Les compétences acquises au moyen d'autres formules, par exemple apprentissage à distance, devraient bénéficier d'une plus grande reconnaissance.
- » Nous devrions étudier plus en profondeur comment l'EFPP contribue à assurer la sécurité sociale au niveau national.
- » L'EFPP devrait exercer une influence sur les réformes de l'enseignement secondaire et supérieur pour que ces secteurs éducatifs soient mieux en prise sur le monde du travail.

Tout sera possible si nous adoptons une vision qui nous inspire, si nous assumons une mission mobilisatrice agissant sur le social et l'économique, et si nous savons entraîner et œuvrer pour concrétiser notre objectif commun de renforcer les compétences pour faciliter les investissements et les créations d'emplois, favorisant ainsi

la prospérité tout en répondant aux aspirations des individus. La cohésion sociale, fondement de l'amélioration des relations internationales et de la paix, en tirera tout bénéfice.



Le **Forum UNEVOC** est un supplément au Bulletin UNESCO-UNEVOC et publié plusieurs fois par an en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe: en version imprimée; en version numérique dans Adobe Acrobat (format PDF); sur le site à [www.unevoc.unesco.org/bulletin](http://www.unevoc.unesco.org/bulletin)

Il peut être téléchargé, réimprimé et distribué gratuitement, sous forme intégrale ou partielle, sous réserve de mention de la source.

**Éditeur:** le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (Centre international UNESCO-UNEVOC).  
**Rédactrice en chef:** Maja Zarini; **Rédactrice:** Natalia Matveeva; **Traduction:** Max Guggenheim

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurant n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits figurant dans UNEVOC Forum ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

## Résolution de la conférence

### 15e Conférence de l'Association internationale pour la formation professionnelle L'enseignement et la formation professionnels, élément à part entière de l'apprentissage tout au long de la vie Moscou, 21-23 août, 2006

La Conférence, représentant une trentaine de pays de cinq continents membres ou non de l'IVETA, a contribué à promouvoir la compréhension mutuelle des thèmes d'actualité du monde d'aujourd'hui liés à l'enseignement et à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie.

La Conférence note les progrès réalisés dans le processus de développement et de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et de son élément à part entière que constituent l'enseignement et la formation professionnels, dans tous les continents. La Conférence invite les pays représentés lors de ses travaux à mener les actions requises pour assurer un meilleur accès à l'éducation et à la formation de toutes les catégories de la population, et notamment des groupes défavorisés, afin de promouvoir l'intégration sociale et la prospérité de tous sans

considération d'âge, de sexe, de race, de statut social ou financier.

La Conférence a conscience que bien du travail important reste à accomplir. Les gouvernements devraient d'une part être encouragés à adopter des politiques servant réellement les objectifs de l'apprentissage tout au long de la vie et à les intégrer dans leurs stratégies sociales et économiques, le monde de l'économie d'autre part devrait être incité à adopter une attitude plus constructive sur la coopération avec les systèmes d'enseignement et de formation professionnels.

Tout particulièrement, consciente de l'importance de cette question, la Conférence considère qu'il importe de renforcer sur le plan tant formel qu'informel la coopération en vue de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et d'améliorer les systèmes existants d'enseignement et de formation professionnels, et de consolider les liens établis pendant les travaux entre pays membres ou non de l'IVETA. Il sera ainsi possible d'intensifier le débat international sur l'enseignement et la formation et de renforcer le rôle de cette dernière au service d'une meilleure compréhension des problèmes que pose la transition vers une économie mondiale de la connaissance avec tous les bénéfices et

toutes les menaces qu'elle recèle, et d'instaurer un apprentissage mutuel permanent qui permettra à tous les pays de poursuivre des politiques d'enseignement et de formation plus efficaces et plus centrées sur l'être humain.

Les participants à la Conférence constatent aussi que les réformes de l'EFPP à mener dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie requièrent un appui théorique et scientifique et que les contacts internationaux entre chercheurs et experts doivent se poursuivre et se renforcer.

Affirmant la nécessité de poursuivre l'action, la Conférence invite le Bureau de l'IVETA à continuer d'exercer en priorité son rôle de coordinateur et de chef de file en consolidant l'échange de compétences et de connaissances entre pays et continents sur l'apprentissage tout au long de la vie et le développement de l'EFPP.

Les participants à la Conférence sont d'avis qu'un effort concerté des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pourrait assurer l'adoption au niveau national de dispositions législatives favorables à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie et au renforcement des liens entre les pouvoirs publics, le secteur de l'éducation et de la formation et le monde de l'entreprise.